



PART 1 — GENERAL (GEN)

GEN 0

GEN 0.1 PRÉFACE PREFACE

1. NOM DE L'ADMINISTRATION RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Les publications d'Information Aéronautique éditées par l'ASECNA, dans le cadre des dispositions des Annexes 4 et 15, à la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, comprennent 3 parties : GÉNÉRALITÉS (GEN), EN ROUTE (ENR) et AÉRODROMES (AD);

L'AIP ASECNA contient les renseignements concernant les pays suivants :

BÉNIN - BURKINA FASO - CAMEROUN - CENTRAFRIQUE - CONGO - CÔTE D'IVOIRE - GABON - GUINÉE ÉQUATORIALE - MADAGASCAR - MALI - MAURITANIE - NIGER - SÉNÉGAL - TCHAD - TOGO - COMORES - GUINÉE BISSAU .

2. DOCUMENTS APPLICABLES DE L'OACI

L'AIP "ASECNA" tient compte, dans la plus large mesure du possible, des NORMES ET PRATIQUES RECOMMANDÉES (SARPS) stipulées aux documents OACI suivants :

- Annexe 4
- Annexe 15
- DOC 8126
- DOC 8697
- DOC 10066

Dans cette AIP, l'ASECNA s'est attachée à mettre à la disposition des utilisateurs un document aussi complet et précis que possible, tout en respectant la classification OACI des différents chapitres.

REMARQUE :

Pour la pagination, un chiffre est affecté à chaque ÉTAT (1 à 17), comme indiqué ci-après :

1 - BÉNIN	5 - CONGO	9 - MADAGASCAR	13 - SÉNÉGAL
2 - BURKINA FASO	6 - COTE D'IVOIRE	10 - MALI	14 - TCHAD
3 - CAMEROUN	7 - GABON	11 - MAURITANIE	15 - TOGO
4 - CENTRAFRIQUE	8 - GUINÉE ÉQUATORIALE	12 - NIGER	16 - COMORES
0 - Tous les États			17 - GUINEE BISSAU

Le chiffre " 0 " pour les chapitres communs à tous les États ou à un groupe d'États.
La numérotation des pages se présente comme suit :

Partie 1 : Généralités (GEN)

- Sections : GEN 0 à GEN 4
- Sous-sections : p GEN x.y
- Pages : p GEN x.y.z
- Cartes : p GEN x-ID

Partie 2 : En-route (ENR)

- Sections : ENR 0 à ENR 6
- Sous-sections : p ENR x.y
- Pages : p ENR x.y.z

1. NAME OF THE ADMINISTRATION RESPONSIBLE FOR THE PUBLICATION

Aeronautical information publications published by ASECNA, in compliance with the arrangements of Annexes 4 and 15 to the Convention on International Civil Aviation, include 3 parts : GENERAL (GEN), EN ROUTE (ENR) and AERODROMES (AD);

ASECNA AIP publishes information about the following countries :

2. APPLICABLE ICAO DOCUMENTS

ASECNA AIP takes into consideration, as far as possible, the Standards and Recommended Practices (SARPS) stipulated in the following ICAO documents :

- Annex 4
- Annex 15
- DOC 8126
- DOC 8697
- DOC 10066

In this AIP, ASECNA has attached importance on a complete and precise document for users accordingly to ICAO AIP model

REMARK :

For the pagination, a code number is affected to each State (1 to 17), as indicated below :

The number " 0 " for the chapters common to all states or some state association.
The pages numbering is described as following :

Part 1 : General (GEN)

- Sections : GEN 0 to GEN 4
- Sub-sections : p GEN x.y
- Pages : p GEN x.y.z
- Charts : p GEN x-ID

Part 2 : En-route (ENR)

- Sections : ENR 0 à ENR 6
- Sub-sections : p ENR x.y
- Pages : p ENR x.y.z



- Cartes : p ENR x-ID

Partie 3 : Aérodrômes

- 3.1 : Aérodrômes (AD)

- Sections: AD 0 à AD 3

- Sous-sections : p AD x.w

- Pages : p ADx.w.z

- Cartes : p ADx-ID

- 3.2: Cartes relatives aux aérodrômes (AD 2.24)

- Sous-sections : p AD 2.24

- Cartes : p AD2-ID

Légende :

p = numéro de 0 à 17 désignant la communauté (0) ou l'Etat membre ;

x = numéro de section ;

y = numéro de sous-section ;

w = numéro de sous-section ou indicateur d'emplacement d'aérodrome;

z = numéro de page dans la sous-section ;

ID = Identifiant de la carte

- Charts : p ENR x-ID

Part 3 : Aerodromes

- 3.1 : Aerodromes (AD)

- Sections: AD 0 à AD 3

- Sub-sections : p AD x.w

- Pages : p ADx.w.z

- Charts : p ADx-ID

- 3.2: Charts related to aerodromes (AD 2.24)

- Sub-sections : p AD 2.24

- Charts : p AD2-ID

Legend:

p = number from 0 to 17 designating the community (0) or the member State;

x = section number;

y = sub-section number;

w = sub-section number or aerodrome location indicator;

z = page number in the sub-section;

ID = Chart ID

EXEMPLE DE PAGINATION

EXAMPLE OF PAGINATION

00 GEN 1.1-1 signifie :

Tous les Etats - 1ère PARTIE " GÉNÉRALITÉS "

Section 1 - RÉGLEMENTS ET EXIGENCES NATIONAUX

Sous-section 1 - Autorités désignées

Page 1

00 GEN 1.1-1 means :

All States - PART 1 " GENERAL "

Section 1 - NATIONAL REGULATION AND REQUIREMENTS

Sub-section 1 - Designated Authorities

Page 1

13 ENR 2.1-1 signifie :

SENEGAL - 2ème PARTIE " EN ROUTE "

Section 2 – Espaces aériens ATS

Sous-section 1 - FIR - UIR ET TMA

Page 1

13 ENR 2.1-1 means :

SENEGAL - PART 2 " EN ROUTE "

Section 2 – ATS Airspaces

Sub-section 1 - FIR - UIR AND TMA

Page 1

06 AD-2.DIAP-1 signifie :

CÔTE D'IVOIRE - 3ème PARTIE " AÉRODRÔMES "

Section 2 – Aérodrômes

DIAP – Indicateur d'emplacement ABIDJAN

Page 1

06 AD-2.DIAP-1 means :

CÔTE D'IVOIRE - PART 3 " AERODROMES "

Section 2 – Aerodromes

DIAP – Location indicator ABIDJAN

Page 1

3. SUPPORTS DE PUBLICATION

L'AIP est publiée sur trois supports : PAPIER - CDROM - WEB

3. PUBLICATION MEDIA

The AIP is published on three media: PAPER - CDROM - WEB

4. STRUCTURE DE L'AIP ET INTERVALLE D'AMENDEMENT

4.1 Structure de l'AIP

4. AIP STRUCTURE AND INTERVAL OF AMENDMENT

4.1 AIP structure

4.1.1 - 1ère PARTIE - GÉNÉRALITÉS (GEN)

La 1ère partie est divisée en 5 sections contenant les informations succinctement décrites ci-après :

GEN 0 - Préface

Enregistrement des amendements du MIA; Liste récapitulative des pages du MIA; Liste des amendements manuscrits du MIA; Table des matières de la 1ère partie.

GEN 1 - Renseignements sur les règlements et exigences nationaux

Administrations désignées; Entrées, transit et sortie des aéronefs; Entrées, transit et sortie des passagers et des membres d'équipage; Entrées, transit et sortie des marchandises; Instruments de bord, équipement et documents de vol des aéronefs; Résumés des

4.1.1 - PART 1 - GENERAL (GEN)

Part 1 consists of 5 sections containing information as briefly described hereafter :

GEN 0 - Preface

Record of AIP amendments; Record of AIP supplements; Checklist of AIP pages; List of hand amendments to the AIP; Table of contents to Part 1.

GEN 1 - National regulations and requirements

Designated authorities; Entry, transit and departure of aircraft; Entry, transit and departure of passengers and crew; Entry, transit and departure of cargo; aircraft instruments, equipment and flight documents; Summary of national regulations and international

règlements nationaux ainsi que des ententes et conventions internationales; Différences par rapport aux normes, pratiques recommandées et procédures de l'OACI.

GEN 2 - Tableaux et codes

Unités de mesure; marques d'aéronefs, jours fériés; Abréviations utilisés dans les publications AIS; Signes conventionnels des cartes; Indicateurs d'emplacement; Liste des aides de radionavigation; Tables de conversion; Tableaux des heures de lever et de coucher du soleil.

GEN 3 - Services

Services d'information aéronautique; Cartes aéronautiques; Services de la circulation aérienne; Services des Télécommunications; Services Météorologiques; Recherche et Sauvetage.

GEN 4 - Redevances

Redevances d'aérodrome ; redevances de services de navigation aérienne.

4.1.2 - 2ème PARTIE - EN ROUTE (ENR)

La 2ème partie est divisée en 7 sections contenant les informations succinctement décrites ci-après :

ENR 0 - Table des matières de la 2ème partie

Table des matières de la 2ème partie.

ENR 1 - Règles et procédures générales

Règles générales; Règles de vol à vue; Règles de vol aux instruments; Classification de l'espace aérien ATS; Procédures d'attente, d'approche et de départ; Services et procédures de surveillance ATS ; Procédures de calage altimétrique; Procédures complémentaires régionales; Gestion des courants de trafic aérien; Planification des vols; Adressage des messages de plan de vol; Interception des aéronefs civils; Intervention illicite; Incidents de la circulation aérienne.

ENR 2 - Espace aérien des services de la circulation aérienne

Description détaillée des Régions d'information de vol (FIR); Régions supérieures d'information de vol (UIR); Régions de contrôle terminales; Autre espace aérien réglementé.

ENR 3 - Routes ATS

Description détaillée des Routes ATS inférieures; Routes ATS supérieures; Routes de navigation de surface; Routes d'hélicoptères; Autres routes; Attente en route.

ENR 4 - Aides/Systèmes de radionavigation

Aides de radionavigation de route; Systèmes spéciaux de navigation; GNSS; Indicateurs codés de points significatifs; Feux aéronautiques au sol- en route.

ENR 5 - Avertissement à la navigation

Zones interdites, réglementées ou dangereuses; Zones de manoeuvres et d'entraînements militaires; Autres activités de nature dangereuse; Obstacles à la navigation aérienne de route; Zones d'activités aériennes sportives et récréatives; Migrations d'oiseaux et zones fréquentées par une faune sensible.

ENR 6 - Cartes de croisière

Cartes de croisière - OACI et tableaux d'assemblage.

4.1.3 - 3ème PARTIE - AÉRODROMES (AD)

La 3ème partie est divisée en 2 grands titres. Il s'agit de :

- 3.1 Aérodrodromes
- 3.2 Cartes relatives aux aérodrodromes

agreements and conventions; Differences from ICAO Standards, Recommended Practices and Procedures.

GEN 2 - Tables and codes

Measuring system; Aircraft markings, Holidays; Abbreviations used in the AIS publications; Charts symbols; Location indicators; List of radio navigation aids; Conversion tables; Sunrise and sunset tables.

GEN 3 - Services

Aeronautical information services; Aeronautical charts; Air traffic services; Communication services; Meteorological services; Search and rescue.

GEN 4 - Charges

Aerodrome charges; Air navigation services charges.

4.1.2 - PART 2 - EN ROUTE (ENR)

The Part 2 is divided into 7 sections containing information as briefly described hereafter :

ENR 0 - Table of contents to Part 2

Table of contents to Part 2.

ENR 1 - General rules and procedures

General rules; Visual flight rules; Instrument flight rules; ATS airspace classification; Holding approach and departure procedures; ATS surveillance services and procedures; Altimeter setting procedures; Regional supplementary procedures; Air traffic flow management; Flight planning; Addressing of flight plan messages; Interception of civil aircraft; Unlawful interference; Air traffic incidents.

ENR 2 - Air traffic services airspace

Detailed description of Flight Information Regions (FIR); Upper Flight Information Regions (UIR); Terminal control areas (TMA); Other regulated airspace.

ENR 3 - ATS routes

Detailed description of Lower ATS Routes; Upper ATS routes; Area navigation routes; Helicopter routes; Others routes; En route holding.

ENR 4 - Radio navigation aids/systems

Radio navigation aids enroute; Special navigation systems; GNSS; Name-code designators for significant points; Aeronautical ground lights en-route.

ENR 5 - Navigation warnings

Prohibited, restricted and danger areas; Military exercise and training areas; Others activities of a dangerous nature; Air navigation obstacles en-route; Aerial sporting and recreational activities; Bird migration and areas with sensitive fauna.

ENR 6 - En-route charts

En-route charts ICAO and index charts.

4.1.3 - PART 3 - AERODROMES (AD)

The Part 3 is divided into 2 titles, namely :

- 3.1 Aerodromes
- 3.2 Charts related to aerodromes

Titre 3.1 - Aérodrômes

Ce titre comprend 4 sections contenant les informations succinctement décrites ci-après :

AD 0 - Table des matières de la 3ème partie

Table des matières de la 3ème partie.

AD 1 - Aérodrômes/Hélistations

Introduction; Disponibilité des aérodrômes/hélistations; Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie; Index des aérodrômes et hélistations; regroupement des aérodrômes/hélistations.

AD 2 - Aérodrômes

Renseignements détaillés, dans les 24 sous-sections sur les aérodrômes, ainsi que sur les aires d'atterrissage d'hélicoptères que comprend éventuellement un aérodrôme.

AD 3 - Hélistations

Renseignements détaillés, dans les 23 sous-sections, sur les hélistations (non situés sur un aérodrôme).

Titre 3.2 - Cartes relatives aux aérodrômes

Ce titre contient toutes les cartes relatives aux sections AD2.24 des aérodrômes des 17 Etats de l'Agence.

Cartes de vol à vue

Les altitudes et hauteurs sont exprimées en mètres pour:

- Cartes d'approche à vue;
- Cartes d'atterrissage à vue.

Cartes de vol aux instruments

Les altitudes et hauteurs sont exprimées en pieds pour:

- Cartes d'atterrissage aux instruments;
- Cartes d'arrivée ou de départ conventionnels aux instruments;
- Cartes d'arrivées ou de départ RNAV;
- Cartes d'approche RNAV;
- Cartes d'approche conventionnelle aux instruments.

Minima opérationnels

Les minima opérationnels JAR/OPS 1 de l'Europe sont appliqués à l'ASECNA jusqu' à nouvel avis.

Niveau de référence pour le calcul des hauteurs

Sur les cartes, les références des hauteurs sont :

- a. le niveau du seuil de piste :
 - pour les pistes avec approche de précision (ILS);
 - pour les pistes avec approche RNAV;
 - pour les pistes avec approche classique, lorsque le seuil se trouve à plus de 2 M (7 pieds) au-dessous de l'altitude de l'aérodrôme.
- b. le niveau de l'aérodrôme :
 - pour les cartes ne répondant pas au paragraphe 1 ci-dessus;
- c. les MVL auront le même niveau de référence que la procédure qui les précède.

4.2 Intervalle d'amendement régulier établi

Les amendements à l'AIP ASECNA sont publiés à chaque date de publication AIRAC.

En cas d'absence de mise à jour de données, un amendement avec la mention **NIL** est publié.

Les amendements (AMDT) sont numérotés de 01 et à suivre à partir du 1er Janvier de l'année en cours.

Title 3.1 - Aerodromes

This title includes 4 sections described below:

AD 0 - Table of contents to Part 3

Table of contents to Part 3.

AD 1 - Aerodromes/Heliports

Introduction;
Aerodrome/heliports availability; Rescue and fire fighting services; Index to aerodromes and heliports; Grouping of aerodromes/heliports.

AD 2 - Aerodromes

Detailed information about aerodromes, including helicopter landing areas, if located at the aerodromes, listed under 24 subsections.

AD 3 - Heliports

Detailed information about heliports (not located at aerodromes), listed under 23 subsections.

Title 3.2 - Charts related to aerodromes

This title contains all the charts related to AD2.24 sections of the 17 Member States's aerodromes.

Visual flight charts

Elevations and heights are given in meters for:

- Visual approach charts;
- Visual landing charts.

Instruments flight charts

Elevation and height are given in feet for:

- Instruments landing charts;
- Conventional instruments arrival or departure charts;
- RNAV arrival or departure charts;
- RNAV approach charts;
- Conventional instruments approach charts.

Operational minima

European Operational minima JAR/OPS 1 are applied by ASECNA until further notice.

Reference level for the calculation of heights

On the charts, the reference levels of heights are:

- a. the level of the runway threshold:
 - for runways with precision approach (ILS);
 - for runways with RNAV approach;
 - for runways with classic approach, when the threshold is more than 2 M (7 feet) below the elevation of the aerodrome.
- b. the level of the aerodrome:
 - for charts not compliant to paragraph 1 above;
- c. MVL will have the same reference level as their preceding procedure.

4.2 Regular amendment interval

ASECNA AIP amendments are published each AIRAC publication date.

In case of no data to update, an amendment is issued with mention **NIL**.

Amendments (AMDT) are numbered from 01, starting from the first of January of the current year.

Sur la version PDF, un symbole situé dans la marge (I) et en regard de l'amendement apporté attire l'attention de l'utilisateur sur la modification en cause.

Sur la version HTML, une case à cocher (Show or hide amendments) situé dans le coin supérieur-droit de la fenêtre du navigateur permet de visualiser les changements sur la page affichée.

NOTE

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que des amendements aux Publications d'Information Aéronautique, peuvent être apportés au moyen de NOTAM, en attendant la réédition des pages intéressées.

On the PDF version, a symbol situated in the sheet margin (I) and in look of the proposed amendment attracts the user's attention on the modification in question.

On the HTML version, a checkbox (Show or hide amendments) located on right-top of the browser window allows the user to visualize the amendments on the page being displayed.

NOTE

The attention of the users is attracted on the fact that the amendments to the Aeronautical Information Publications, can be provided by means of NOTAM, while waiting for the new edition of the interested pages.

5. POLITIQUE DE DROIT D'AUTEUR

NIL

5. COPY RIGHT POLICY

NIL

6. SERVICE A CONTACTER

DIRECTION DE L'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AERIENNE

Service AIM

B.P. 3144 - DAKAR - SENEGAL

E-mail : dnaai@asecna.org

6. SERVICE TO CONTACT